

Affaire suivie par : Audrey LEFORESTIER  
Courriel : [pref-cabinet-pole-securite@moselle.gouv.fr](mailto:pref-cabinet-pole-securite@moselle.gouv.fr)

Le préfet

à

Mesdames et messieurs les maires de Moselle

Metz, le

24 NOV. 2025

OBJET : Sécurisation de la 39ème édition du Téléthon et des marchés de Noël

À l'approche de la 39ème édition du Téléthon et des diverses manifestations organisées sur vos communes dans le cadre des fêtes de fin d'année (notamment les marchés de Noël), je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de mettre en œuvre, avec la plus grande vigilance, l'ensemble des mesures permettant d'assurer la sécurité des participants et de vos administrés.

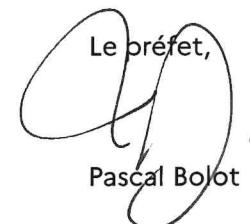
Ces rendez-vous, qui contribuent au dynamisme et au rayonnement de nos territoires, génèrent également une affluence importante et appellent, à ce titre, une préparation rigoureuse des dispositifs de sûreté et de sécurité.

Je vous invite ainsi à veiller au respect scrupuleux des obligations réglementaires et à mobiliser l'ensemble des moyens nécessaires, notamment :

- l'adaptation des dispositifs de prévention et de gestion des flux aux caractéristiques de chaque événement ;
- la coordination étroite avec les forces de sécurité intérieure (direction interdépartementale de la police nationale, groupement de gendarmerie départementale et polices municipales) et les services de secours ;
- la sensibilisation et l'information des organisateurs et bénévoles aux consignes de sécurité ;
- la mise en place de mesures spécifiques en cas de risques liés à la météorologie, aux mouvements de foule ou au contexte national.

Je vous rappelle que les services de la préfecture et des sous-préfectures demeurent pleinement disponibles pour vous accompagner et répondre à toute interrogation relative à l'organisation de ces manifestations. A toutes fins utiles, l'ensemble des bonnes pratiques de sécurisation d'un événement de voie publique est disponible sur le site Internet : <https://www.sgdsn.gouv.fr>

Je vous remercie pour votre implication dans la mise en œuvre de ces consignes.

  
Le préfet,  
Pascal Bolot

Copie à messieurs les sous-préfets d'arrondissement .